

# Le Courrier du Canada

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

## FRANCE

## LE CANAL DE SUEZ

L'attention publique en France ne s'est jamais écartée du canal de Suez, cette création si brillante du génie français, qui témoigne que l'esprit d'aventures, en ce qu'il a de noble et d'utile, n'est pas complètement éteint dans notre pays. Aujourd'hui plus que jamais ces noms si connus chez nous de Suez, de Port-Saïd, d'Ismaïlia sont dans toutes les bouches. Que va devenir notre canal ? Comment les événements politiques vont-ils le traiter ? Ragheb-Pacha, dans une dépêche à M. de Lesseps, déclare que la grande voie de navigation n'a jamais été plus à l'abri de toute menace. L'Angleterre paraît n'accorder qu'une importance médiocre aux assurances de Ragheb, et il semble qu'elle veuille joindre Port-Saïd, Ismaïlia et Suez à cette longue chaîne de postes britanniques : Gibraltar, Malte, Chypre, Aden, Pointe-de-Galles, Singapour, Hong-Kong. Y a-t-il, en effet, dans cette admirable chaîne, quelques anneaux brisés qu'il faut ressouder ? Si le pavillon anglais vient à flotter sur les rives du canal, quelles seront les conséquences de ce chargement pour la civilisation en général et pour nous autres Français, qui avons créé cette grande œuvre en dépit de tant de difficultés, et au prix de tant d'efforts, de tant de patience, de tant de persévérance et de tant de sacrifices ?

Parlons du canal. C'est une entreprise si populaire chez nous qu'il semble presque superflu de la faire connaître. Il est des milliers de Parisiens qui chaque jour se tiennent au courant de la recette que le canal a faite la veille. Il n'y a pas un haïmeau, perdu dans les montagnes, où ne se rencontre quelque propriétaire d'actions, de délégations, d'obligations à lots, d'obligations sans lots, de bons trentenaires, de bons représentants, de parts de fondateur, de parts de la Société civile, d'actions de jouissance, de jouissance de délégation, en un mot, de cette douzaine de titres aux combinaisons les plus variées que les péripéties financières et les difficultés diplomatiques ont fait éclore dans l'esprit inventif de M. de Lesseps. Bien des Languedociens qui ne savent guère ce qu'est Rouen connaissent et aiment le canal de Suez, et nombre de Normands auxquels le nom de Toulouse est peu familier sont habitués à considérer le canal comme quelque chose qui les touche de près.

Néanmoins, pour fixer les idées, récapitulons quelques données précises. Le canal de Suez a environ 160 kilomètres de long. Il s'ouvre sur la mer Rouge près de la petite et ancienne ville de Suez, qui a une dizaine de mille d'habitants, et près de laquelle on est en train de fonder une nouvelle ville qui a pris le nom, peut-être périssable ou modifiable, de Port-Tewfik. Il débouche dans la Méditerranée au port tout neuf, tout européen, de Port-Saïd, qui est la seule ville importante, le véritable

entrepôt, ayant une population de 40 à 50 000 habitants, et jouissant d'un commerce d'importation de 464 000 tonnes, en dehors du transit par le canal. Au centre de la voie de navigation se trouve Ismaïlia, pour laquelle on avait espéré de grandes destinées, qui jusqu'ici se sont trouvées ajournées. C'est en partie la maladresse ou l'hostilité du gouvernement égyptien qui a arrêté au berceau le développement de la ville centrale. Le canal de Suez est situé dans les sables, et ne contient que de l'eau salée. Il faut de l'eau douce pour vivre : les habitants ne peuvent s'en passer pour leurs usages domestiques ; les dix ou quinze navires qui passent chaque jour en demandent aussi pour leur approvisionnement. Il est pourvu à ces besoins par un canal d'eau douce, reliant le Nil au canal maritime, et aboutissant à Ismaïlia, au centre de l'isthme. De cette branche principale, d'après les plans primitifs et aux termes de la concession accordée à la compagnie, devaient partir deux canaux latéraux, parallèles au canal maritime, et allant l'un à Suez, l'autre à Port-Saïd. Le premier seulement est exécuté, et le second est remplacé provisoirement par une conduite au moyen de petits tuyaux en fonte. La branche principale du canal d'eau douce, celle qui va du Nil à Ismaïlia, a été rachetée à la compagnie par le gouvernement égyptien ; et ce même gouvernement représenté par les "nationaux" du type de "l'honorable" Arabi-Pacha, se refuse obstinément à permettre la construction de la rigole devant relier Ismaïlia à Port Saïd.

La moyenne de marche effective des navires dans le canal a été, en 1881, de 18 heures 16 minutes, et en ajoutant les arrêts de jour et de nuit, la moyenne du séjour dans le canal s'est trouvée être de 45 heures 23 minutes. Cette durée du passage, qui est un peu trop considérable, tient en partie aux échouages, qui sont devenus plus fréquents, et au trop petit nombre de gares. Quand on aura dépensé les 25 millions de francs que la dernière assemblée générale a donné l'autorisation d'emprunter à bref délai, il est vraisemblable qu'un nombre double de navires pourrait aller beaucoup plus rapidement d'une mer à l'autre.

L'entrée du canal a été aussi ralentie, dans la dernière année, par les prescriptions, beaucoup trop rigoureuses, relatives aux quarantaines. M. de Lesseps d'une part, le gouvernement anglais de l'autre, n'ont cessé de protester contre la commission sanitaire égyptienne, et c'est encore là un autre grief contre le gouvernement national égyptien.

Après ces explications générales, donnons quelques chiffres relatifs au transit du canal. L'ouverture de cette grande voie de navigation est tellement récente qu'on peut prendre toutes les années, sans en passer une seule : c'est à l'automne de 1869, on le sait, que le canal fut ouvert ; le premier exercice plein est donc 1870.

| Années    | Nombre de navires | Nombre de tonnes de gros tonnage | Recettes de la navigation |
|-----------|-------------------|----------------------------------|---------------------------|
| 1870..... | 486               | 435 911                          | 5 159 327                 |
| 1871..... | 765               | 761 467                          | 8 993 782                 |
| 1872..... | 1 082             | 1 439 169                        | 16 407 501                |
| 1873..... | 1 173             | 2 085 672                        | 22 897 319                |
| 1874..... | 1 264             | 2 423 672                        | 24 854 885                |
| 1875..... | 1 494             | 2 940 708                        | 24 880 302                |
| 1876..... | 1 457             | 3 072 107                        | 29 974 998                |
| 1877..... | 1 663             | 3 418 949                        | 33 774 344                |
| 1878..... | 1 593             | 3 291 535                        | 31 098 229                |
| 1879..... | 1 477             | 3 236 945                        | 29 636 060                |
| 1880..... | 2 026             | 3 344 519                        | 39 840 487                |
| 1881..... | 2 727             | 5 791 401                        | 51 274 352                |

On voit combien le développement a été rapide. Mais M. de Lesseps entrevoit des perspectives bien autrement brillantes : suivant lui, le mouvement dans le canal de Suez atteindra bientôt 12 millions de tonnes et procurera une recette de 120 millions de francs. Nous ne sommes pas éloigné de croire qu'il a raison, et qu'avant cinq ou six ans ce résultat sera obtenu. Pour ceux toutefois, auxquels cette assertion pourrait paraître trop optimiste, nous avouons nettement que nous sommes un des vieux amis du canal et un des fidèles croyants en son avenir.

Quelle est la sécurité du canal de Suez, perdu au milieu des sables ? Beaucoup de personnes s'imaginent qu'avec quelques coups de dynamite on pourrait l'endommager sérieusement, ou bien qu'en y coulant quelque vaisseau on en rendrait la navigation impossible. Ce sont là des erreurs. Pour porter au canal un préjudice notable, il faudrait de tout autres moyens.

La Compagnie est suffisamment armée de moyens mécaniques, elle a des dragues assez puissantes, et son personnel est assez exercé pour qu'un vaisseau coulé ne l'effraie pas. Il y a eu souvent des échouages dans le canal ; jamais la navigation n'y a été interrompue pendant deux jours.

D'autres pensent qu'en coupant le canal d'eau douce on suspendrait la navigation. La question du canal d'eau douce est très grave, et c'est un des grands griefs que l'on a contre les "nationaux" égyptiens. En privant d'eau les habitants de Port-Saïd, on les gênerait fort ; mais la navigation même n'en souffrirait pas. Port-Saïd a environ 40 000 à 50 000 habitants. Dix litres d'eau par tête font 500 000 litres ou 500 tonnes par jour. Un vaisseau de 500 tonnes arrivant chaque jour à Port-Saïd, chargé d'eau ; ou bien, un vaisseau de 3 500 tonnes y arrivant toutes les semaines épargnerait à la ville le tourment de la soif. Quant aux navires qui transitent, Port-Saïd n'est qu'à deux jours ou deux jours et demi de Malte, il leur serait aisé, une fois avertis, de prendre leurs précautions et de s'approvisionner.

Il n'est donc pas au pouvoir des "nationaux" de détruire le canal ou de l'endommager sérieusement ou d'en suspendre la navigation. Néanmoins, ils peuvent gêner beaucoup les Européens qui sont employés à cette grande œuvre. Quelle est, en effet, la situation de beaucoup de ces employés ? La plupart des chefs de gare et des télégraphistes sont isolés dans le désert sur les bords du canal, dit M. de Lesseps dans son dernier rapport. Si l'anarchie se développait en Égypte, ils pourraient donc être

inquiétés ; il est vrai que quelques canonnières parcourant le canal suffiraient peut-être à les protéger. Le gouvernement égyptien, sous Saïd et Ismaïl, a singulièrement aidé à la création du canal. Il semble au contraire, que les "nationaux" aient cherché à entraver cette œuvre. Le jour où un récent ministre égyptien a refusé à la compagnie la faculté de creuser la rigole d'eau douce d'Ismaïlia à Port Saïd, il a fait à la fois une méchanceté et une sottise. Au point de vue du canal de Suez, on a trois reproches très graves à faire aux récents ministères égyptiens : d'abord leur attitude dans l'affaire du canal d'eau douce, ensuite l'application excessive et maladroite qu'ils ont faite des quarantaines, puis les obstacles de toute nature qu'ils apportent au développement d'Ismaïlia, qui devait être une ville importante, et qui, grâce à eux, n'est qu'une bourgade. Le gouvernement, des "nationaux" s'est donc montré, vis-à-vis du canal de Suez, aussi tracassier que les anciens khédives étaient bienveillants.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

## Le pape est-il libre à Rome

(D'une brochure de M. Emile Ollivier)

Ni la France ni la Papauté n'ont été atteintes par la commémoration honteuse des Vêpres siciliennes ; l'Italie en aurait été déshonorée s'il n'était pas malséant de la rendre responsable d'un fait auquel elle ne s'est pas associée, quoi qu'on ait employé pour l'entraîner, et qu'on ait blâmé tous ses esprits sérieux.

Quand un peuple n'a encore dans son histoire ni Jemmapes, ni Zurich, ni Austerlitz, qu'il célèbre ses défaites héroïques comme Novare et Custozza, ses soulèvements épiques comme les cinq journées de Milan, rien de plus honorable.

Jusqu'à ces gens-là il avait paru ignominieux de glorifier un guet-apens nocturne qui n'a pas même conduit de la servitude à la liberté, et qui n'a fait que pousser d'une servitude dans une servitude. Mais il faut bien travailler à l'éducation du peuple, le familiariser avec les traîtrises du poignard, et préparer l'événement décisif qui, selon leurs prophètes, doit entraîner l'écroulement des religions, des trônes et du vieil ordre social, l'immolation d'un Pape ! Diriez-vous, obéissant à des scrupules louables : "Le crime de Luciani n'est qu'un fait individuel, la commémoration des Vêpres siciliennes n'est qu'une fausse appréciation historique ; il n'est pas permis de conclure de prémisses aussi intéressantes à la scélératesse de tout un parti."

Eoutez donc Garibaldi, le héros et l'apôtre du démogage européen, il dogmatise : "L'assassinat politique est le secret pour conduire à bon port la révolution. Les souverains appellent assassins les amis du peuple. Les vrais républicains, Agésilas Milano, Pietri, Orsini, Pianori, Monti et Tognetti ont été, dans leur temps, des assassins ; aujourd'hui, ce sont des martyrs, objet de la vénération du peuple ; Hædel, Nobiling,

Moncasi, Passanante, Solovieff, Otero et Hartmann sont les précurseurs du gouvernement de l'avenir, la république sociale."

En présence de ces paroles, doutez, si vous le pouvez, et soutenez, si cela vous convient, que le Pape reste prisonnier par dilettantisme, et qu'il pourrait vaquer en liberté à son office d'évêque !

Enfin une considération dogmatique domine toutes les précédentes et les complète.

A Rome, dans l'état actuel, le Pape a quelqu'un au-dessus de lui, il n'est pas libre.

Il est, en effet, de dogme que le Souverain Pontife a reçu de droit divin l'exemption de toute juridiction séculière quelconque, qu'il ne peut être soumis d'aucune manière au pouvoir des rois, des empereurs ou des républiques, devenir le sujet, l'hôte de personne. Ce privilège est perpétuel, inamissible ; le Pape ne peut y renoncer, car il ne peut abandonner une prérogative accordée, non au titulaire de la dignité, mais à la dignité elle-même en vue d'un bien général.

Quiconque conteste ces principes s'exclut de la communion catholique. Avec ceux qui ont déjà opéré une telle rupture, il serait superflu de continuer cette discussion. Des ennemis du Pape ne sauraient guère se soucier de sa liberté, leur seul désir étant de lui ravir celle dont il jouit encore afin de le détruire plus sûrement, lui et son Eglise.

Mais les hommes d'Etat italiens n'en sont pas à prendre cette attitude ; ils tiennent à être considérés comme des catholiques ; loin de rejeter les principes que j'ai rappelés, ils les acceptent, et pour se mettre en règle avec une foi à laquelle ils ne veulent point encore renoncer, ils ont institué, par leur loi du 13 mai 1871, des "garanties." Ce sont, disent-ils, les immunités exigées par le dogme.

Cette loi déclare la personne du Pape sacrée et inviolable, lui assure les honneurs et la protection due à un souverain, plus une dotation de 5 225 000 livres de rentes annuelles, la jouissance des palais apostoliques du Vatican et de Saint-Jean-de-Latran, et de la villa de Castel Gandolfo, la plus grande facilité pour sa correspondance, ses relations et l'exercice de son ministère, pour la tenue des conciles et des conclaves ; elle lui reconnaît la faculté d'avoir auprès de lui des ambassadeurs couverts des privilèges internationaux, la liberté de nomination aux bénéfices majeurs ; elle supprime le serment des évêques au roi, l'appel comme l'abus, le *placet regium* ou *l'exequatur*, sauf pour la collation des bénéfices.

CES GARANTIES N'ONT QU'UN FAUX AIR D'IMMUNITÉS.

D'abord elles sont éventuelles et amissibles. Une loi les a accordées ; une loi peut les retirer. C'est la droite qui les a établies ; la gauche les applique ; peut-on affirmer que l'extrême gauche ne les abolira pas ?

Une liberté qu'on peut retirer n'est pas une liberté ; une indépendance subordonnée à une voix de

majorité dans un parlement n'est qu'une dépendance. L'inconstance des parlements n'est le plus souvent par des passions ou des calculs éphémères est si notoire, que les législateurs prévoyants ont placé les statuts fondamentaux hors de la portée de ces mains promptes à détruire. Et le Pape pour l'Eglise se montrerait moins exigeant que le législateur pour l'Etat ! et la garantie jugée insuffisante à la stabilité d'une constitution politique serait regardée comme suffisante pour la constitution ecclésiastique du monde spirituel !

## Ne pas entrer au hasard

Le Courrier de Meurthe-et-Moselle raconte l'amusant quiproquo que voici, et dont a été victime un huissier de la région :

Un huissier de notre ville, qui avait à signifier un acte de procédure à Maréville, se rendit, il y a quelque temps, à l'hospice d'aliénés, et entra par mégarde dans une des salles réservées aux pensionnaires de l'établissement. S'apercevant de son erreur, il voulut sortir presque aussitôt et se dirigea vers la porte ; mais là, il se heurta à un gardien qui, scrupuleux observateur de sa consigne, le repoussa doucement en l'avertissant toutefois que, s'il renouvelait sa tentative, il se verrait obligé de lui faire administrer une douche.

— Mais je suis huissier, exclama le malheureux officier ministériel, qui comprit tout de suite la méprise dont il était victime.

— Très bien ! très bien ! riposta le gardien, habitué à calmer les fous en flâtant leur manie.

— J'ai des actes à signifier, reprit M. X...

— Signifiez-les à vos camarades, répondit l'inflexible porte-clés.

— A mes camarades ! je ne connais personne ici, je ne suis pas fou, je suis M. X..., huissier près le tribunal de Nancy, insista l'honorable auxiliaire de la justice.

— Tâchez de vous tenir tranquille, répliqua sévèrement le gardien, ou je vous fais mettre la camisole de force. M. X... comprit qu'il n'y avait pas moyen de faire entendre raison à son cerbère en uniforme, et après quelques légères protestations auxquelles une nouvelle menace de la camisole de force vint mettre une sourdine, il attendit, martyr résigné, que le hasard voulût bien mettre fin à sa "captivité".

Enfin, le hasard tant désiré apparut sous la forme d'un docteur de l'hospice qui, mis au courant des réclamations du nouveau fou, s'aperçut de la méprise ; mais ce ne fut cependant pas sans peine ; car, sous l'influence d'une situation aussi étrange, l'huissier infortuné avait été pris d'une fièvre assez forte, qui rendait le médecin fort perplexé.

L'intervention du directeur leva les derniers doutes, et c'est avec mille excuses que le pauvre huissier fut mis en liberté, se promettant bien de se garder désormais de fréquenter les fous, les gardiens et les médecins.

(A suivre)

Feuilleton du COURRIER DU CANADA  
18 Juillet 1882—No 63

## ELIANE

Par MME AUGUSTUS CRAVEN.

(Suite)

"A quoi tout cela sert-il, Yves ? dit-il. Raynald, à l'époque dont vous parlez, ne me semblait pas à moi si fou que vous le dites. L'eût-il été, il ne s'agit pas de cela maintenant, mais de décider la manière dont il faut nous y prendre pour annoncer à sa mère une semblable nouvelle.

—Diable, si je m'en charge !... s'écria Monléon avec effroi.

—Il faut pourtant qu'elle le sache avant l'arrivée des journaux de demain, qui tous, soyez-en sûr, répéteront le paragraphe qui se trouve dans celui-ci, qu'on m'a envoyé de Rome.

—Tout ce qui vous plaira. Mais je n'en veux point être le messager. C'est bien assez d'avoir à raconter une pareille histoire à ma pauvre Blanche qui va être désespérée. Depuis quelque temps elle parlait sans cesse de son frère, le désir de le revoir était devenu pour elle une idée fixe. Ce matin encore à propos de lui et de sa longue absence, elle avait les larmes aux yeux, on dirait

vraiment qu'elle avait à son sujet un pressentiment de malheur !... Pauvre petite Blanche, que j'aime tant à voir gaie et heureuse !— Il ne faut pas, par exemple, Armand, que vous comptiez sur elle non plus pour en parler à sa mère... Vous voyez d'ici la scène à laquelle il faut nous attendre. Je ne veux pas exposer Blanche au mal que pourrait lui faire une semblable émotion.

—Non, vous avez raison.

—Que diriez-vous d'Eliane ?... dit tout d'un coup Monléon, après un moment de réflexion. Ma belle-mère en raffole maintenant, et peut-être...

—Eliane ! s'écria Malseigne, avec impatience, Dieu nous en garde, c'est impossible ! impossible, vous dis-je, pour elle plus que pour nous tous ! N'en parlons plus, Monléon, je m'en charge, toute réflexion faite, cette pénible mission me convient mieux qu'à personne."

Malseigne, rentré dans sa chambre, n'y put trouver un moment de repos. Depuis l'orage qui avait bouleversé sa jeunesse, il ne s'était pas senti aussi profondément troublé. Il s'était habitué de longue date à traiter son cœur comme les saints traitent leur corps, c'est-à-dire à ne tenir aucun compte de ce qui le faisait souffrir. Il n'avait donc pas trop cherché à examiner, en dernier lieu, si c'était une blessure mal cicatrisée ou une blessure nouvelle qui faisait si souvent pâlir son front et trembler sa

voix. Sans faire de retour sur lui-même, il continuait à dépenser pour autrui toute la tendresse dévouée que sa destinée semblait lui interdire d'appliquer à sa propre vie, mais, en ce moment, il se sentit sans courage en songeant au coup qui allait frapper ce bonheur de ses amis, qu'il avait substitué au sien !

La lettre qu'il avait reçue était de Myriel. Elle en contenait une autre, adressée par Raynald à sa mère, et, sous la même enveloppe, ces seuls mots écrits au crayon de la main de son ami :

"Armand, Myriel vous dit tout. Son récit est absolument exact. Remettez à ma mère la lettre que je vous envoie. Vous saurez en choisir l'heure et le moment." "R."

Armand plaça cette lettre sur la table, puis il relut attentivement celle de Myriel. Il le connaissait bien.

C'était lui, qui le premier l'avait mis en relation avec Raynald. Il savait quelle était sa droiture et la noblesse de ses sentiments. Il comprit donc qu'il avait sous les yeux une narration parfaitement fidèle de tout ce qui avait précédé et amené la fatale résolution de son ami. La lettre de Myriel contenait en effet, en résumé tout ce que les chapitres précédents ont appris au lecteur.

Au bout de quelques instants, Armand commença à mieux saisir l'ensemble de la situation, et il se sentit

quelque peu soulagé. Malgré toutes les apparences contraires, il comprit que rien de honteux ou de coupable n'avait causé l'impulsion insensée à laquelle Raynald avait cédé. Cette impulsion était la même qui, lorsqu'il avait treize ans, l'avait jeté du haut d'un pont, pour sauver une femme qui se noyait.

Il venait maintenant de sacrifier sa vie, pour en sauver une autre. C'était à coup sûr une folie et un irréparable malheur, ce n'était pas un crime ou une honte, car (il le comprenait aussi) cette femme qu'il avait sauvée n'était pas, comme le pensait Yves, indigne de ce sacrifice.

La faiblesse de Raynald lui semblait, il est vrai, surprenante ; comment avait-il pu être amené à faillir ainsi au noble cœur dont il avait, lui Armand, plaidé un jour si chaudement la cause ? Comment une autre avait-elle pu le distraire d'Eliane ?... d'Eliane !... qui, pendant ce temps... Il s'arrêta... il y avait là pour lui un souvenir rempli de trouble... Qu'allait-elle éprouver ?

Qu'allait-elle souffrir encore ? Que se passerait-il enfin dans ce cœur où il lisait avec une clarté que celle qu'il étudiait ainsi était loin de soupçonner ?

Que se passait-il en effet, pendant cette même veille où se prolongeait pour elle, non moins que pour lui ?

Elle, aussi, avait relu attentive-

ment la lettre qu'elle avait reçue.

D'abord, elle n'avait songé qu'à la mère de Raynald ; mais maintenant de nouvelles pensées traversaient son esprit, et à celles du premier moment s'en ajoutaient d'autres, plus personnelles et plus amères. On va le comprendre :

"Ma chère Eliane, lui écrivait Constance, nous voici donc à Rome, et depuis plusieurs jours déjà j'aurais voulu vous écrire, mais j'étais loin de me douter que la première fois que j'en trouverais le temps j'aurais à vous donner une nouvelle tout à fait extraordinaire, une nouvelle que vous auriez peine à croire, et à laquelle j'ai encore peine à croire moi-même en vous l'écrivant.

Cependant, si vous vous rappelez ce que je vous ai dit un jour à Erlon (en vous causant, ce jour-là, beaucoup d'indignation), je pourrais penser que j'avais tout deviné d'avance, et tout prévu.

"Quoi qu'il en soit, sachez donc, Eliane, que votre cousin Raynald, lequel était ici depuis près de trois mois (caché, on ne sait pourquoi, et occupant son temps on ne sait comment), Raynald, le beau, le dédaigneux Raynald, vient d'épouser (vous entendez bien, d'épouser) une petite chanteuse, chez laquelle il paraît qu'il passait sa vie depuis qu'il est ici !... Quelques-uns disent (notez ceci) que cette liaison avait commencé il y a plus de deux ans, pen-

dant le premier séjour de Raynald à Rome.

En sorte que, ma très chère, vous le voyez bien, je ne m'étais pas si fort trompée, le jour mémorable de notre départ d'Erlon, lorsque je faisais la supposition qui vous scandalisa si fort, pour expliquer le singulier procédé de votre cousin envers moi. Ceci vous donnera, je l'espère, une plus haute idée que vous ne l'aviez alors de mon expérience et de ma connaissance du monde.

"Toutefois, la vérité m'oblige à dire que l'époque de la rencontre de Raynald avec la susdite chanteuse n'est pas tout à fait certaine. Avant-hier, chez la princesse Hermione Mazzolini (une femme charmante, dont le salon est le rendez-vous de toute la société élégante de Rome), lorsque cette nouvelle est tombée comme une bombe au milieu de la soirée, les avis étaient très partagés à cet égard. La princesse affirmait qu'il y a deux ans, Raynald passait sa vie dans son salon, et qu'à cette époque elle est certaine qu'il ignorait jusqu'à l'existence de cette petite chanteuse (parfaitement inconnue encore, à l'heure qu'il est, dans le monde des artistes). Le grand maestro Loriani, qui l'a aussi beaucoup connu dans ce temps-là, était du même avis.

(A suivre)

## SOMMAIRE

France.  
Le Pape est-il libre à Rome.  
Ne pas entrer au hasard.  
Fénelon : — Eliane (A suivre).  
Le palais de justice.  
Collège Ste-Marie à Montréal.  
Europe.  
Afrique.  
Notes commerciales.  
Un buste de la République.  
Un régime pour les enfants.  
Petites nouvelles.  
Faits divers.

## ANNONCES NOUVELLES

Importations pour les familles. — Ginguais et Langlois.  
Avis. — A. Bélanger.  
Avis. — La Fabrique de Ste-Foye.  
Librairie St Antoine de Padoue. — P. Masson.

## CANADA

QUEBEC, 18 JUILLET 1882

## Le palais de justice

Le *Nouvelliste* a publié samedi dernier, sur le choix du site du palais de justice, un petit article dans lequel il se déclare en faveur du terrain des Jésuites en face de la cathédrale.

La seule raison qu'il invoque, c'est que cet endroit est central et que la construction d'un palais de justice en cet endroit serait un embellissement pour la ville.

Le *Nouvelliste* ne répond à aucune de nos raisons, et il lui sera impossible, de même, de répondre à l'objection suivante; que ce terrain est un bien ecclésiastique. On oublie trop que ce terrain n'appartient pas au gouvernement, et que celui-ci ne peut pas en faire l'usage que bon lui semble.

C'est là le premier point, et nous avons confiance que le gouvernement, pour cette considération, et pour celles que nous avons déjà exprimées, ne choisira pas ce terrain pour le site du nouveau palais de justice. L'ancien site, en face du rond de chaînes, est tout aussi central, et la majorité de ceux qui seront appelés à payer les frais de construction du palais de justice est en faveur de ce dernier site, et surtout que le choix en soit fait au plus vite.

## Collège Ste-Marie à Montréal

Tout annonce que la convention des anciens élèves du collège Ste-Marie, à Montréal, dont les fêtes commencent demain, va avoir un succès éclatant.

Des invitations ont été adressées aux évêques de la province et aux anciens professeurs.

Monseigneur l'archevêque, le Révérend Père Desjardins, plusieurs messieurs du clergé et un grand nombre d'anciens élèves, partent ce soir, de Québec, par le bateau de Montréal, pour assister à ces fêtes qui dureront deux jours. Nos lecteurs en ont vu le programme dans le *Courrier* et ils auront l'avantage d'en lire un compte rendu complet.

L'auditeur général, à Ottawa, refuse de payer plusieurs employés civils, dont le salaire a été augmenté depuis le 1<sup>er</sup> Juin.

L'auditeur prétend que cette augmentation a été faite illégalement.

La rédaction de l'*Evenement* va être confiée à M. L. G. Desjardins, député de Montorency, après le départ de M. Fabre pour Paris.

M. le chevalier Falardeau est reparti pour Florence, Italie, où se trouve sa résidence.

La *Gazette Officielle* de Québec annonce la nomination de M. N. Le-cavalier M. P. P. et du Dr Filiatrault de Montréal, comme Registrateurs conjoints des comtés d'Hochelaga et Jacques-Cartier. M. L. W. Sicotte, est nommé Greffier conjoint de la Couronne et de la Paix à Montréal. M. Charles Loupret, de St-Jean, est nommé Magistrat de District pour les districts d'Iberville, Beauharnois et St-Hyacinthe. M. J. F. Peachy, architecte, est nommé membre de la Chambre des Arts et Manufactures, en remplacement de M. C. A. Dandereau, qui a résigné.

## EUROPE

## FRANCE

Paris, 17 juillet 1882.

On croit que le gouvernement va protéger le Canal de Suez de concert avec l'Angleterre.

A Marseille, 6 vaisseaux se tiennent prêts à embarquer des troupes.

## ANGLETERRE

Londres, 17 juillet 1882.

A la Chambre des Communes, M. Gladstone fait l'éloge de M. Bright, et dit que d'accord avec lui sur les principes, il diffère quant à l'application.

Le bill des fermages arriérés passe en Comité à la Chambre des Communes.

C'est samedi, dans le comté de Kerry, qu'a été faite la première arrestation en vertu de l'Acte de Répression.

Un bataillon d'infanterie s'embarque aujourd'hui pour Malte.

De Calcutta on envoie à Suez des tentes et des provisions.

## TURQUIE

Constantinople, 17 juillet.

L'occupation éventuelle de l'Égypte par l'armée turque est limitée à 6 mois.

A Simla, on s'occupe de l'équipement des troupes pour l'Égypte.

Le gouvernement cherche à fréter des navires pour le transport des troupes; il offre 4 dollars par tonne de charge; les propriétaires de navires sont sur leurs gardes.

Le Sultan a eu aujourd'hui une entrevue très cordiale avec lord Dufferin, et doit recevoir demain M. Wallace, ministre des États-Unis.

## AFRIQUE

## EGYPTE

Alexandrie, 17 juillet.

Un manifeste de l'amiral Seymour dit que d'accord avec le gouvernement égyptien, il entend le rétablissement de l'ordre; défense est faite de sortir de la ville après le coucher du Soleil.

Il y a eu quelques feux la nuit dernière.

La ville a maintenant 6000 hommes de troupes anglaises.

Le consul autrichien est à Port-Said. Dervish-Pacha dit qu'il a envoyé à Constantinople 15 télégrammes demandant des troupes; il n'a reçu aucune réponse.

Le lieutenant Jackson est mort des suites des blessures qu'il a reçues pendant le bombardement.

On a réinstallé le tribunal international et le bureau de poste; un hôtel a rouvert son service. On est obligé à une police sévère, car il y a encore des pillards et des incendiaires.

Arabi-Pacha s'est fortement retranché à Kaf-el-Douar, et, contre le gré du Khédive, se prépare au combat. On dit même que la guerre sainte est prêchée. Un consul a été tué à Zagazig; des européens ont été massacrés en divers endroits. Les européens quittent le Caire.

Beaucoup de personnes se réfugient à Port-Said; il y a dans le port 10 vaisseaux de guerre: 4 français, 3 anglais, 2 italiens, 1 espagnol.

## UNE BATAILLE IMMINENTE

Le khédive a renvoyé Arabi Pacha du ministère de la guerre. La ville ressemble aux ruines de Pompei. Des familles entières d'Européens ont disparu. On pense qu'elles ont été jetées dans les flammes.

Le commandant de l'*Iris* a envoyé un message péremptoire ordonnant aux commandants des vaisseaux de guerre égyptiens d'évacuer le canal de Suez jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions. On dit que le commandant égyptien avait l'intention de traverser le canal avec ses vaisseaux.

Des recherches sont faites dans tous les navires avant qu'ils entrent dans le canal.

La fête de Ramadan a commencé dimanche soir. L'Amiral Seymour a défendu de tirer des saluts comme à l'ordinaire; ces saluts seront tirés de la flotte. Dervish Pacha a lancé une proclamation à cet effet afin d'éviter une panique.

Des dépêches du Caire indiquent que tout est tranquille dans la ville.

Tard samedi soir, tous les postes sur les fortifications ont reçu du renfort, deux européens fugitifs ayant apporté la nouvelle qu'Arabi se préparait à attaquer la ville.

Arabi-Pacha est toujours à Kaf-el-Douar. Ses forces consistent en quatre régiments d'infanterie, 1500 soldats irréguliers et un régiment de cavalerie composé de 800 chevaux, 36 canons Krupp et 12 mitrailleuses. Arabi-Pacha a envoyé un officier à Alexandrie pour mettre l'embargo sur le matériel roulant du chemin de fer du Caire et sur 3,000 tonnes de charbon. Cet officier a été fait prisonnier. Les Anglais ont coupé le chemin de fer du Caire, près du Lac Mareotis.

Une bataille est imminente entre les anglais et les troupes d'Arabi Pacha. Pendant que des marins allemands escortaient au rivage des sœurs de charité et des patients de l'hôpital, les sentinelles anglaises firent feu sur eux, vu qu'ils ne purent donner le mot de passe. Les Allemands ri-

postèrent, mais heureusement personne n'a été blessé. Les marins anglais fouetteront hier dix Arabes coupables d'incendier, de viol et de pillage. Cinq autres Arabes ont été fusillés publiquement, quatre pour meurtre et le cinquième pour espionnage. Des centaines de personnes sont sans abri et meurent de faim. Les Arabes continuent d'incendier ce qui reste de la ville. Ankland et Colin ont lancé une proclamation aux Bédouins, les invitant à aller sauver le Caire. Arabi a aussi lancé une proclamation déclarant que les Arabes devaient payer les impôts à lui-même. Les anglais font tout au nom du Khédive, qui n'a sanctionné l'ordre de fusiller et de fouetter les incendiaires qu'après beaucoup d'hésitations.

Le marché aux grains d'Alexandrie a été réouvert pour subvenir aux besoins de la consommation locale.

Sandison, secrétaire de l'ambassade anglaise à Constantinople a visité les ministres samedi pour la première fois depuis le bombardement d'Alexandrie. Il a été reçu très cordialement.

Les américains ont rendu de grands services en combattant l'incendie sur divers points. Arabi Bey a télégraphié au sous-secrétaire de la guerre au Caire d'envoyer immédiatement toutes les troupes disponibles; il se retranche activement à Kaf El Dwar. Il a évidemment l'intention de livrer bataille à cet endroit.

Le dernier vapeur de la Malle a pris à son bord de Calcutta 1500 tentes et une grande quantité de provisions et de munitions pour Suez.

On rapporte à Paris que le cabinet a décidé d'accepter l'invitation qui lui a été faite de protéger le canal de Suez conjointement avec l'Angleterre.

Six vaisseaux de transport français ont reçu ordre de se tenir prêts à embarquer des troupes.

L'occupation de l'Égypte dans le cas d'une intervention turque sera limitée à six mois, au lieu de trois mois comme on l'avait d'abord annoncé.

Le but de cette occupation sera probablement défini comme suit: Mettre fin à l'anarchie, rétablir le *Statu quo ante bellum*, la réorganisation de l'armée, et le développement des libertés populaires. On propose que le Khédive ait la direction de l'armée d'occupation.

## Notes commerciales

L'industrie est prospère à Stratford, Ont. Les fabriques de lainage sont en plein travail. Les capitalistes ont ouvert des négociations avec une fabrique de tricot pour la transporter à Stratford. De plus, une nouvelle fabrique de meubles, une fabrique de maisons pour le Nord-Ouest sont venues augmenter les industries déjà existantes dans cet endroit.

Suivant un chimiste français la production du lait est augmentée de 25 pour cent si, comme boisson, on donne aux vaches au lieu d'eau ordinaire, une eau légèrement salée et contenant une pinte de son pour chaque gallon d'eau. Le son doit être ajouté à l'eau, au moment où cette dernière est à l'état d'ébullition. De nombreuses expériences ont prouvé que réellement la production du lait augmentait d'un quart par l'emploi de ce procédé très simple.

Lorsqu'un agent aux manières élégantes et polies vous offre gratuitement à titre d'échantillon un objet de valeur et une forte commission sur les ordres que vous pourrez prendre chez vos voisins, méfiez-vous. Ne signez aucun document sans les avoir attentivement lus, et si après lecture vous ne comprenez pas, ne signez rien, et refusez les présents du tentateur qui presque toujours n'est qu'un vulgaire chevalier d'industrie.

Une servante presque chauve, d'un consul anglais M. Stevens, après avoir arrangé les lampes à pétrole, avait l'habitude de frotter les mains sur sa tête pour les essuyer. Trois mois de ce régime lui procurèrent une luxuriante chevelure noire. M. Stevens essaya le procédé sur des animaux qui avait perdu leur poil, et rencontra un succès parfait. Le pétrole doit être des mieux raffinés et la tête frottée vigoureusement et vivement avec la paume de la main, six à sept fois à des intervalles de trois jours.

La rareté des haricots et les prix élevés qu'ils ont atteint ont amené comme résultat naturel l'importation de haricots étrangers. M. Ward, de Montréal, vient justement de recevoir d'Italie 350 sacs de 155 lbs chaque, qui ont trouvé facilement acheteur, attendu que les haricots canadiens se sont vendus dernièrement jusqu'à \$3.50 le minot. Cette importation est la première de cette nature faite d'Italie. Le stock de haricots, au Canada, était passablement épuisé par suite des grandes demandes faites durant tout l'hiver par le commerce des États-Unis.

La fonderie de M. G. A. Pontbriand, du St-Laurent, à Sorel, est de nouveau en pleine activité. Le 22 avril dernier, le feu avait complètement

détruit la fonderie du St-Laurent et par suite l'exécution des contrats que M. A. Pontbriand avait en mains avait été retardée. La fonderie a été entièrement reconstruite, de nouveaux ateliers y ont été ajoutés, des machines nouvelles perfectionnées sont venues augmenter la rapidité du travail et aujourd'hui l'usine est en plein travail et capable d'entreprendre les travaux les plus considérables.

Dans les derniers rapports des exportations des États-Unis, nous trouvons un article de 450,000 gallons de pétrole exportés à Jeddah, Arabie. Cette expédition a été faite par Ralli Frères, et est la première de cette nature faite à Jeddah. Elle a été faite par le steamer *Cavantine* et sera délivrée partie à Jeddah, le port de mer de la Mecque, et partie à Hodeida. Ces deux villes ont chacune une population dépassant 20,000 âmes, et leur commerce a pris une grande extension par suite du percement du canal de Suez. Hodeida a déjà supplanté Mocca dans le commerce du café. Cette première expédition n'est qu'un essai des résultats duquel dépendront les expéditions futures.

La récolte des fraises sera cette année bien au-dessous en quantité de celle de l'an dernier. Les principales causes qui ont occasionné ce déficit sont, suivant quelques-uns, l'hiver doux et les fréquents changements de température, et le manque de neige qui a laissé les plantes sans protection; puis enfin et surtout le dernier printemps si froid et si tardif. L'époque de l'engorgement du marché est passée et la plus grande partie de la récolte est actuellement vendue. Le plus bas prix atteint cette saison a été 6 cents par panier, alors que l'an dernier les prix étaient descendus à 4 cents. Malgré le prix favorable de cette année, les cultivateurs feront moins de profits que l'an dernier. Les poires sont abondantes et les autres fruits donneront une récolte ordinaire.

La réception du bois à Albany, N.-Y., par les canaux depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 15 juin a été de 172,526,000 pieds contre 145,457,000 pieds pendant la même époque en 1881. A Chicago il a été reçu de janvier 1<sup>er</sup> à juin 1<sup>er</sup> 1882, 372,712,000 pieds contre 270,388,000 pour la même période en 1881. Les arrivages sont également forts à Oswego et Buffalo.

## Un buste de la République

Un jour, la municipalité de Longjumeau se trouva en possession de deux bustes de la République. On en installa un dans la salle du conseil; c'était à merveille, mais que faire de l'autre?

C'est alors qu'on proposa de remplacer la croix qui surmonte la fontaine par ce buste sans emploi. La majorité se rallia d'abord à cet avis, mais au moment d'exécuter la décision du conseil, une réaction se produisit. Des scrupules prirent quelques uns des conseillers. La fontaine n'était-elle pas un monument historique, élevé en souvenir d'un vœu de Louis XIII?

On vota. Six voix demandèrent la substitution du buste à la croix, mais six voix aussi se prononcèrent pour le *statu quo*. D'autres épreuves ne modifieront pas le résultat du vote. Que faire? Attendre.

Pendant ce temps, les bonnes gens de Longjumeau prenaient fait et cause pour le buste et pour la croix. C'était devenu le sujet de toutes les conversations. Deux amis se brouillèrent pour ce motif. Des mariages en train furent rompus, pour cause de divergence d'opinion des familles. En passant sur le pont de l'Yvette, l'huissier ne saluait plus le marchand de nouveautés. L'irritation des esprits se traduisait par une foule de petites tracasseries. Seul, en sa qualité de fonctionnaire, le percepteur ne donnait pas son avis, et se contentait de hocher la tête, gravement.

Depuis, à chaque séance du conseil municipal, on remet la question sur le tapis, mais la question ne fait pas de progrès. On se regarde avec des gros yeux — et l'on passe à autre chose. Il faudra attendre le trépas de quelques-uns des membres pour arriver à une solution... Et le pauvre buste de la République attend toujours, dans un coin, le jour où on l'utilisera! Plaignez le buste de la République!

## Un régime pour les enfants

(De La jeune mère.)

L'enfant est comme l'oiseau; il a besoin d'air et de lumière pour se développer. Si vous le tenez à la maison, sans mouvement, vous verrez paraître chez lui toutes sortes de maux parmi lesquels la constipation. Voilà pourquoi aussi il importe de ne pas l'astreindre à des travaux intellectuels exagérés ou trop prolongés.

De toutes les préceptes hygiéniques il n'en est pas de plus utile à formuler que ceux concernant l'alimentation. Les mères ne sauraient trop surveiller leurs enfants à table. Certains enfants

mangent avec une telle voracité qu'ils ne mâchent pas et qu'ils oublient même de boire. Or, les aliments, pour être bien digérés, ont besoin, non seulement d'être bien insalivés, mais encore d'être bien imprégnés de liquide. Le vin pur est parfaitement inutile jusqu'à l'âge de quinze ans, quoique pensent certains parents qui croient ainsi fortifier leurs enfants, et ne font que les surexciter. Il peut y avoir certaines exceptions chez les enfants qui grandissent et chez les jeunes filles chlorotiques à développer lent et difficile. On peut, dans quelques circonstances, pour remédier à la constipation chez les enfants, utiliser le cidre doux, la bière, le petit lait, etc.

Les farineux, pommes de terre, haricots, lentilles, etc., favorisent la constipation; il est bon, pendant l'été, d'ajouter à ce régime des légumes verts et frais comme la laitue, les épinards, la chicorée, le cresson, les haricots verts, qui conviennent parfaitement aux enfants de dix à quinze ans.

Un élément de constipation chez les enfants riches est ce que l'on appelle le pain de luxe. Plus le pain est blanc et neigeux, plus il est échauffant. Les pains sapides, comme le pain de seigle, de gruau sont, au contraire, propres à combattre la constipation. Le bon pain ordinaire en petites tranches beurrées est une excellente nourriture pour les enfants. L'excellent petit pain de Ponscorff est très bon pour cet usage.

Un autre élément de constipation chez les enfants est le sucre. Dieu sait quel abus il s'en fait aujourd'hui sous forme de pâtisseries de toute espèce. On a pris la détestable habitude en France, de gorger de sucreries les enfants, et cela entre les repas, quand on devrait laisser leur estomac se reposer. Je ne saurais trop proscrire tout cet assortiment de pâtes indigestes, feuilletées, mal levées, d'un colorage suspect, qui sont si pleines de séduction pour les enfants.

## Tout le monde dans la Puissance du Canada y est concerné

Voici encore quelques noms des centaines des principaux citoyens du Canada qui ont été guéris du catarrhe, de la bronchite, de l'asthme et des affections des poumons par le spiromètre du Dr Souville, qui porte les propriétés médicinales directement au siège de la maladie. Lisez et jugez par vous-mêmes: "Plusieurs membres de ma famille et de mes amis ont été guéris de la bronchite, de l'asthme et du catarrhe par l'usage du spiromètre." John P. Whelan, gérant du *Post and True Witness*, Montréal.

M. DeBoucherville, au département des sauvages, Ottawa, catarrhe de plusieurs années maintenant guéri.

M. Geo. Ager, Ottawa, catarrhe et maladie des poumons, guéri.

Mme Smith, London, épouse du détective médical, guéri d'un catarrhe.

Geo. Maguire, Toronto, 482, rue Adelaide ouest, sa fille guérie de l'asthme.

Geo. Willis, Exeter, Ont., catarrhe et bronchite.

J. D. Armstrong, 186 rue Young, Toronto, catarrhe et surdité résultant du catarrhe guéris.

Thomas Telfer, 13 rue Melinda, Toronto asthme guéri.

N. Benj. A. Drake, rue St-Urbain, Montréal, souffrant depuis nombre d'années de la bronchite et de l'asthme, est maintenant guéri.

Aussi la guérison non moins surprenante de Madame Benoit, 114, rue Cathédrale, fille de M. David Perrault, qui souffrait de l'asthme et de la bronchite, depuis au-delà de 8 ans, et qui est maintenant complètement guérie.

Mad. Adamson, de Belleville, guérie de la bronchite, et sa sœur guérie d'une bronchite et d'une affection des poumons.

Je n'hésite pas à dire que le spiromètre du Dr Souville guérira le catarrhe et la bronchite, John C. Fleming, éditeur du *Post and True Witness*.

Ce qui précède est suffisant pour convaincre le public des mérites du spiromètre. L'instinct sera expédié à n'importe quel adresse.

Venez ou écrivez, en envoyant un timbre à M. Souville, ex-aidé chirurgien de l'armée française, 13, Carré Philippe, Montréal.

Les médecins et les malades peuvent en faire l'essai gratis.

13 juillet 1882-1an-583

## Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le mardi 18 juillet 1882, 4e jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le samedi 15 juillet, à 2 heures 16 minutes du matin.

Le jour dure 15 heures 23 minutes, et la nuit 8 heures 37 minutes; le Soleil se lève à 4 heures 24 minutes, passe au méridien à midi 6 minutes, et se couche à 7 heures 47 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 64 degrés et 2 dixièmes.

La Lune se lève aujourd'hui à 7 heures 58 minutes du matin, et se couche à 0 heures 02 minutes du soir.

VOYAGE. — M. l'abbé Maguire, récemment ordonné prêtre, doit partir sous peu pour l'Angleterre.

LA CHALEUR. — Le thermomètre marquait à l'ombre, à nos bureaux, 80 degrés aujourd'hui, à midi.

Hier, à la même heure, il en marquait 85.

NOUVEAUX COSTUMES. — La police de la ville a reçu hier son costume d'été.

EXCURSIONNISTES. — Les excursionnistes de Boston, sont repartis hier par le bateau de Montréal après avoir visité le Saguenay, la Bonne Ste-Anne, et les chutes Montmorency.

ELECTIONS SCOLAIRES. — Les élections de commissaires d'école ont eu lieu hier, 17 courant, dans la paroisse de Charlesbourg. Il y a eu beaucoup de monde, mais la paroisse on a vu autant d'activité de part des électeurs. Il n'y a pas eu d'absentions.

Il s'agissait de remplacer MM. Barnabé Parant et Napoléon Bédard, commissaires sortant de charge. M. Antoine Bédard

a été élu par une forte majorité contre son adversaire, pour remplacer le premier, et M. Georges Piquet par sept voix de majorité pour remplacer le second.

M. Barnabé Parant présidait l'élection et M. Pierre Legaré, J. P. agissait comme procureur pour les candidats heureux. L'élection s'est faite dans l'ordre le plus parfait.

VOLEUR DE MALLER. — Le nom du voleur de la malle dont nous avons parlé l'autre jour, n'est pas Désy, mais Deshaies, de St-Pierre les Becquets.

Parmi les lettres volées il y en avait une enregistrée par M. l'abbé Casgrain, curé de St-Jean Deschaillons, et contenant la somme de \$100.

UN ACCIDENT. — Un accident est survenu hier, pendant qu'on travaillait à la lance de deux chalands sur la rivière St-Charles.

Le lit qui portait les chalands a cédé sous le poids pendant l'opération, et avant que les chalands ne touchassent l'eau. On a travaillé hier à faire un nouveau lit et la lance aura lieu aujourd'hui.

ÉBOULLANTÉ. — Un jeune homme, Michel Picard, employé chez M. Bégin, tanneur, Lévis, traversait sur une planche placée à une certaine hauteur, lorsque tout à coup, faisant un faux pas, il tomba dans une grande chaudière pleine d'eau en ébullition. Ses camarades qui travaillaient près de là, accoururent à son secours, mais si peu de temps que cela prit pour le retirer de la chaudière, c'en était encore trop pour empêcher le malheureux jeune homme d'être horriblement brûlé. Lorsqu'on lui a retiré son pantalon, des lambeaux de chair sont restés collés à l'étoffe.

TUÉ ACCIDENTELLEMENT. — Le fils de M. Georges Dery, de St-Raymond, a été écrasé par la chute d'une pile de bois vendredi dernier, et il est mort des suites de ses blessures.

TROUVÉ. — On a trouvé dans le fleuve le corps d'un noyé. Le noyé était bien vêtu. Sa hauteur est de cinq pieds neuf pouces, et il a la barbe et les cheveux châtain.

ENCORE UNE GUÉRISON. — M. George L. Chalmers, de Bangor, Maine, dit: J'ai beaucoup souffert d'un rhumatisme violent au genou, et je ne pouvais me servir de ma jambe. Ayant entendu parler des effets merveilleux de l'huile St-Jacob, j'en fis l'usage et quelques applications suffirent pour calmer la douleur et me rendre l'usage de ma jambe comme avant la maladie.

TENTATIVE DE VOL. — Il paraît que des voleurs se sont introduits dans l'église du Cap de la Madeleine, pendant la nuit de lundi dernier. Heureusement, que les gens du voisinage aperçurent une petite lumière qui les intrigua au point d'aller en tout hâte informer M. le curé de ce qui se passait.

Les voleurs furent alors mis en fuite avant d'avoir commis les déprédations qu'ils se proposaient.

Comme de raison, les soupçons sont de suite tombés sur les évadés de la prison de Québec. Ils se portèrent partout à la fois ces effrontés coquins là. Ils exploitent les paroisses Batican, Cap à la Madeleine, volent les malles à la jonction Saint-Martin, enfin font leurs coups partout sur la rive nord.

LES PLACES D'EAU. — Vu le grand nombre de touristes qui fréquentent les places d'eau, cette année, la compagnie du Saint-Laurent ne peut donner tout le confort nécessaire aux voyageurs. Un seul bateau n'est plus suffisant. Il en faut deux. Nous les aurions depuis longtemps ces deux bateaux, si la compagnie n'avait pas été trompée par une maison de Montréal qui a entrepris de placer des chaudières neuves dans le vapeur *Union*. Les travaux devaient être terminés à la fin du mois de mai; nous sommes à la mi-juillet, et l'*Union* n'a pas encore quitté ses quartiers d'hiver.

Cependant, la compagnie va se rendre quand même au désir du public. Elle fait venir le vapeur *Saint-Lawrence* de la Baie des Chaleurs et celui-ci commença probablement, samedi prochain, ses voyages réguliers de Québec au Saguenay.

AU MOUNTAIN HILL HOUSE. — 17 juillet 1882. — MM. G. J. Bacon, Manchester, N. E.; F. Morency et Dame et Delle, Ste-Marie; Dr Maguire, Québec; D. Gauthier, Malbaie; P. C. Levasseur, St-Jean D. C.; J. A. de Villers, Lotbinière; Dolles J. & S. de Villers, do; Albert Dion, Montmagny; Amable Belanger et Dame, do; L. H. Corneaud, Montréal; Wilfrid Chapeau, do; John W. Greeney, Liverpool Ang.; F. G. Bédard, Manchester; Arthur King, Leeds; Sam King, do; Frank Montreuil, Glasgow; W. G. Guere, London; Geo. St-Arnaud, Trois-Rivières; L. C. Genest, St-Bernard; J. A. Dionne, Ste-Anne; J. C. Beaudette, Somerset; Albert Conillard, Rimouski; A. de Lachevrotière, Deschambault.

## FAITS DIVERS

RELIGIEUX. — Nous avons eu occasion de lire hier une exquisite petite brochure: *Le Chemin de la Croix* par l'abbé Provancher et le T. R. P. Frédéric.

Cet opuscule devrait être en la possession de tout bon catholique.

« Elle renferme des notes infiniment précieuses, disent ses auteurs et qu'on trouverait difficilement ailleurs. »

Une lecture même rapide fait du bien à l'âme. Tant il est vrai de dire que « les lieux saints témoins de tant de miracles, ont conservé une voix qui leur est propre et qui parle éloquentement à tout cœur qui sait méditer et sentir. »

L'opuscule dont nous parlons donne un historique de la manière dont se fait le chemin de la croix à Jérusalem même, puis l'origine de cette exercise de cet exercice de dévotion avec tous les avantages mêmes temporels qu'on peut en retirer.

Enfin, elle nous met au courant des nombreuses indulgences accordées par les papes à ceux qui font dévotement le chemin de la croix.

Ce petit volume d'or est en vente à

Québec chez M. Drouin & Frère, et M. Philippe Masson, libraires.

**INCENDIE A BOUCHERVILLE, PRÈS DE MONT-REAL.**—A minuit dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a éclaté dans un hangar appartenant aux dépendances du presbytère de Boucherville. M. le curé Primeau fut le premier à donner l'alarme.

Le tocsin a été sonné immédiatement et quelques instants après tout le village était sur pied. Malheureusement la Corporation de Boucherville n'avait aucun service organisé en cas d'incendie.

Les flammes se propagèrent avec une rapidité extraordinaire et menacèrent pendant quelque temps de détruire l'église et tout le village. Les habitants de Boucherville sous la direction intelligente du curé, montraient beaucoup d'activité et de dévouement en combattant l'élément dévastateur.

Comme il n'y avait pas de pompe dans le village, on télégraphia à Montréal et à Longueuil pour du secours. Le "Montarville" arriva vers 3 heures du matin amenant la pompe et les pompiers de Longueuil. La boutique de forge de M. L. Gauthier et un hangar appartenant à Madame veuve Laforce ont été réduits en cendres.

M. le curé Primeau a perdu son hangar rempli de grains, ses écuries, ses remises, un chariot fumière et autres effets valant environ \$2000. Il n'y avait pas d'assurance. Les pertes de la fabrique sont de \$2000 couvertes par des assurances.

Le hangar de Madame Laforce valait \$250. Nous croyons que les autorités de Boucherville s'occuperont sérieusement d'établir un système effectif pour le service des incendies.

Il y a quelque temps l'hon. M. de Boucherville a offert de payer la moitié du prix d'une pompe et la fabrique de son côté devait payer l'autre moitié; malheureusement pour une raison ou pour une autre la Corporation n'a pas encore consenti à pourvoir à l'entretien de la pompe et à payer le service des pompiers. (Le Monde.)

**LA GRÈVE A NEW-YORK.**—Les Italiens qui étaient employés sur les *piers* de la compagnie du chemin de fer New-York, Lake Erie et Western, terrifiés par les attaques répétées qui ont été dirigées contre eux, ont quitté leur travail. Ils déclarent aujourd'hui qu'il ne leur prendront pas à moins de 20 cents l'heure.

Cette décision est heureuse pour la cause des grévistes, car elle replonge une des principales compagnies de transport dans les embarras dont elle croyait être sortie.

Les grévistes témoignent une haute satisfaction de la conduite des Italiens, qui, disent-ils, peuvent à l'avenir compter sur leur aide. D'autre part, la Freight Handler's Union a reçu quelques contributions importantes, ce qui a achevé de lui rendre courage.

Il est certain que la cause des grévistes, qui semblait presque désespérée ces derniers jours, est moins mauvaise maintenant. Non seulement les Italiens, mais beaucoup de Russes et d'Allemands ont pris le parti de faire cause commune avec eux.

Que cette décision leur ait été inspirée par le désir de n'être plus exposés incessamment à être assommés ou par tout autre motif, elle n'en est pas moins un triomphe pour la cause des ouvriers et un grave échec pour celle des compagnies.

Toutefois, les compagnies continuent à affirmer que leur résolution de ne pas céder est inébranlable.

**LES VENGEANCES D'UN ÉLÉPHANT.**—La sympathie que les badauds de Londres avaient vouée aux éléphants, dans la personne de *Jumbo*, vient d'être mise à une rude épreuve par l'éléphant *Bill*.

Ce dernier pachyderme appartenait au Cirque Myers. Il y a huit mois environ, il enlevait et avalait en un clin d'œil un panier plein de choux que transportait un valet d'écurie. Tous les témoins se mirent à rire, excepté le valet d'écurie qui dans sa colère, frappa l'éléphant d'un coup de canif dans le flanc. Lundi matin, ce même valet voyant "Bill" plonger sa trompe dans une cuve remplie de pain, poussa l'éléphant de côté. "Bill" furieux, s'élança sur le valet et lui plongea les défenses dans le corps.

Quand on releva le malheureux groom il avait cessé de vivre. Sa poitrine était défoncée; les poumons étaient à nu, le cœur percé de part en part. On juge de l'émotion causée par ce tragique événement.

*Bill*, d'ailleurs, n'en était pas à son coup d'essai. Il y a treize ans un autre d'écurie lui ayant crevé accidentellement les yeux, fut renvoyé du cirque Myers. Un an plus tard, étant venu visiter les écuries en simple spectateur, il aperçut *Bill* et s'écria: "Voilà la brute qui m'a fait congédier!"

L'éléphant reconnut la voix de celui qui l'avait rendu aveugle. D'un coup de trompe il le jeta contre la muraille, d'un autre coup il lui creva les yeux. La peine du talion. Le fait est absolument véridique.

Dans les deux cas, la justice a été faite; elle a déchargé M. Myers de toute responsabilité. Si son éléphant a d'autres vengeances à exercer, il ne tient donc qu'à lui de les assouvir.

**EXPLOSION.**—Un terrible accident est arrivé jeudi à deux heures et demie de l'après-midi sur le West Shore Railroad, à un mille au sud de Milton, (New York). Vingt-huit terrassiers, pour la plupart Italiens, travaillaient sur la voie. Thomas Eagan, contre-maître, était en train de creuser un trou pour faire partir deux barils de poudre, lorsque la substance a prématurément fait explosion.

William Powers, un des terrassiers, qui travaillait au-dessus d'Eagan, est allé d'abord au secours de celui qui avait une énorme pierre sur les pieds. Après l'avoir dégagé avec une barre de fer, il a procédé au sauvetage des autres et a vu deux Italiens gisant inanimés et deux autres encore en vie, mais partiellement écrasés par de grosses pierres.

Sur les vingt-huit hommes qui travaillaient sur le théâtre de la catastrophe,

phie, dix-huit sont sains et saufs. Il y a eu trois Italiens tués et parmi les blessés il en est au moins deux qui n'en reviendront pas.

**ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.**—*Rhumatisme et goutte.*—Ces remèdes purgatifs et calmants doivent attirer l'attention de toutes les personnes sujettes à la goutte, la sciaticque, et autres maladies, des nerfs, des muscles et des articulations. L'onguent doit être appliqué après que les parties malades ont été trempées longtemps dans l'eau chaude, autrement l'application de l'onguent causerait de la douleur.

On devra prendre dans le même temps des pilules de Holloway pour diminuer l'inflammation et purifier le sang. Ce traitement calme la douleur, diminue la fréquence de la goutte, du rhumatisme, et de toutes les maladies spasmodiques, héréditaires ou accidentelles. L'onguent arrête la maladie et les pilules fortifient le système.

**Pour rire**

Le petit Tomy, gentlemen de six ans, pose à sa mère cette question insidieuse:

—On dit que Dieu est partout. Comment cela se peut-il? On ne le voit nulle part.

—Je vais te l'expliquer, reprend la mère. Figure-toi un verre d'eau sucrée où le sucre est fondu...

**Dans un restaurant, très proche voisin du palais Bourbon, un client interroge le garçon:**

—Vous devez avoir la clientèle des députés pour les déjeuners?

—Ah! monsieur!... Vous ne les connaissez donc pas, les députés? Ça ne prend rien au restaurant, ça se mange entre eux!...

**Hier, pendant l'averse qui a inondé les parisiens, Mme Grunprip contemplant un cheval arrêté devant la porte de la maison.**

—Pauvre bête! comme il est mouillé! On ne devrait pas laisser sortir les chevaux de ce temps-là... surtout en voiture découverte!

**Baudouet est au bras de sa femme, dans une rue déserte.**

Deux gros rats passent dans leurs jambes.

Beaudouet fait un bond et pousse un cri terrible...

—Tu as eu peur? demande la femme.

—Ah!... je préférerais voir un lion!...

—Un lion?... —Oui... empaillé!

**Deux paysans voyant sortir de la préfecture un instituteur qui portait sur son épaule trois lourds fusils destinés à son école:**

—Tiens, dit l'un d'eux, c'est tout de même drôle de voir maintenant nos régents apprendre à nos gars à manier l'espingle.

—Comment! dit l'autre, mais ça n'est pas drôle du tout, c'est au contraire très simple: puisqu'ils ne doivent plus leur apprendre à s'aimer, il faut bien qu'ils leur apprennent à se détruire.

**LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.**

La Névralgie, Sciaticque, lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Euphuisme, l'Inflammation du Cœur, Endurcis et Foulures, Brûlures, Eclatements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Gélées, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est aussi simple et aussi efficace que ce remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecine.

**A. VOGELER & CIE.,**

Baltimore, Md., U. S. A.

Québec, 20 septembre 1881—lan

**Repos et confort pour les malades**

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc.

Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

**Mères! Mères! Mères!**

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? Si en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANTE DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets sont la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

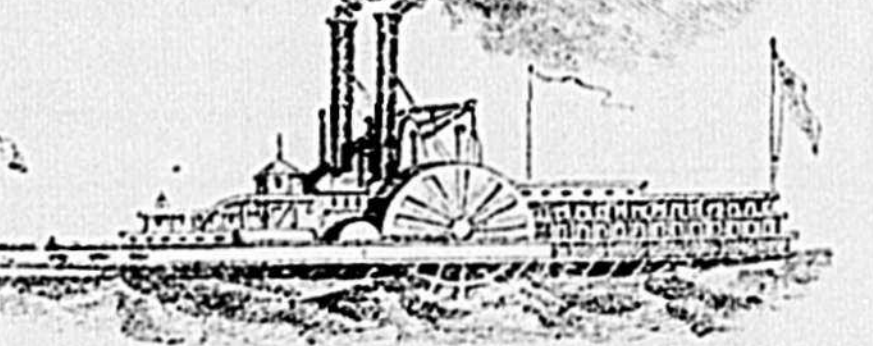
En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 8 janvier 1882—lan

**Heure de la marée haute à Québec**

|          | Juillet | Matin | Soir  |
|----------|---------|-------|-------|
| Lundi    | 17      | 7 38  | 7 56  |
| Mardi    | 18      | 8 14  | 8 31  |
| Mercredi | 19      | 8 47  | 9 05  |
| Jeudi    | 20      | 9 21  | 9 37  |
| Vendredi | 21      | 9 54  | 10 11 |
| Samedi   | 22      | 10 28 | 10 46 |
| Dimanche | 23      | 11 06 | 11 27 |

Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute.



**Pèlerinage**

DES ASSOCIÉS DU SACRÉ-CŒUR.

PAR une permission de Monsieur le Grand Vicaire C. E. Légaré, les Associés du Sacré-Cœur feront leur pèlerinage annuel à Ste Anne.

**Dimanche, le 30 du courant.**

Le magnifique vapeur "LES LAURENTIDES", quittera le quai Champlain à 6 heures précises. Les pèlerins seront accompagnés du Rév. Jos. Marquis, chapelain du Sacré-Cœur ainsi que des Sœurs des Pauvres. Prix aller et retour 50 cts, les enfants 25 cts.

Des cartes seront en vente à l'Hôpital du Sacré-Cœur, chez Madame Charles Guérard, rue de la Chapelle, No 82, François Blouin, coin des rues de l'Église et Ste-Vierge, et à bord du vapeur le matin du départ.

Québec, 14 juillet 1882.

**A vendre**

**A LA LIBRAIRIE**

**DE**

**ST-ROCH.**

**LE CHEMIN DE LA CROIX**

**A JERUSALEM.**

ET LES

**CRUCIFIX**

Portant les indulgences de ce saint exercice

Par l'abbé PROVANCHER et le T. R. P. FREDERIC DE GHYVELDE.

Prix: \$3.00 le cent ou 5 cents l'exemplaire.

**L. Drouin & Frères,**

LIBRAIRES-ÉDITEURS,

96, Rue St-Joseph, Québec

Québec, 11 juillet 1882.

**Avis aux Entrepreneurs.**

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à

**MERCREDI,**

Le 16 AOUT PROCHAIN inclusivement,

pour l'érection d'un nouveau

**PALAIS LÉGISLATIF, à QUÉBEC**

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, tous les jours, à compter du 31 JUILLET prochain de 10 H. A. M. à 4 H. P. M.

Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour Palais Législatif."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

**ERNEST GAGNON,** Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 14 juillet 1882.

**AVIS.**

LE SOUSSIGNÉ offre en vente: GLACES DE MIROIR de toutes grandeurs pour chemises et pour trémeaux de sa fabrication, nouvelles Moulures pour cadres, Glaces non encadrées, Cadres de portraits, Gravures sur acier, Olographes (à la main et à l'aquarelle), un Chemin de Croix en peinture, articles pour artistes, Couleurs à l'huile, Couleur moite, Brosses, Toile à tableau, etc., Corniches pour chassiss.

**A. BELANGER,** Doreur, Fabriquier,

117, rue et faubourg St-Jean.

Québec, 13 juillet 1882—8f.

**CHEMIN DE FER**

**INTERCOLONIAL.**

**LOCOMOTIVES, ETC., A VENDRE.**

DES soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à VENDREDI 28 JUILLET courant, pour l'achat de

**10 locomotives-engins.**

**1 matériel-vapeur du poids de 2000 livres.**

**1 machine à piler en métal très fort.**

Les soumissions peuvent être faites pour l'achat d'une ou de plusieurs de ces machines. Conditions: comptant sur livraison. On pourra obtenir de plus amples détails en s'adressant à

**D. POTTINGER,** Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B., 4 juillet 1882, Québec, 6 juillet 1882—18f.

**AVIS.**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES SERONT REÇUES

**D'HUI AU 25 COURANT.**

pour certains ouvrages à exécuter sur l'extérieur de l'église de Ste-Foye.

Les spécifications sont déposées chez Sieur J.-B. Légaré, près de l'église de Ste-Foye, à qui les soumissions devront être adressées.

La Fabrique ne s'engage point à adopter la plus basse, ni aucune des dites soumissions.

12 juillet 1882.

Par ordre

**DE LA FABRIQUE DE STE-FOYE,**

Québec, 13 juillet 1882—8f.

**LIBRAIRIE**

**ST-ANTOINE DE PADOUE,**

No 185 Rue ST-JOSEPH, No 185.

**A Vendre.**

LA COLLECTION COMPLÈTE (46 volumes) des admirables romans de A. DEVUILLE.

Assurément, il n'y a guère d'ouvrages qui méritent mieux de figurer sur les rayons d'une bibliothèque de paroisse, de couvent ou de collège. Chaque volume séparément se vend

**\$0.50 Cinquante Cents \$0.50**

En voici les titres: Le Proscrit; L'Œil d'une Mère; Mémoire d'un Ancien Serviteur; L'Astre du Soir; Les Deux Ombres; L'Exilée; Lucie de Polémieux; Déception; La Cloche de Louville; Un Rêve; La Bohémienne; Le Tour de France; Les Apostats et les Martyrs; Les Prisonniers du Terreur; L'Étoile du Matin; Le Cercle de Fer; Le Bannier; Le Fruit de l'Arbre; Le Châtaignier de Maiche; Les Échos de ma Lyre; Le Sac de Rome; Andros ou le Prêtre Soldat; Mémoires d'un Vieux Paysan; Le Paysan Soldat; Les Ouvriers; Le Renégat; Le rendez-vous de la Famille; Vengeance, en 2 volumes, \$1.00; La fiancée de Besançon, en 2 volumes, \$1.00; Le Solitaire de l'Île Barbe; Les Suites d'un Caprice; Irène ou la Vierge Lyonnaise, en 2 volumes, \$1.00; Les Croisés, 2 volumes, \$1.00.

ŒUVRES COMPLÈTES de Henri Conscience, de A. de Lamoignon, de A. Bressant, de madame Craven, de Dlle Monnier, de Zénaïde Fleuriot, de Maurice et Eugénie de Guérin, de Dlle Marchal, de Audouard, etc., etc., etc.

Tres riches CHAPELETS en grenat et en nacre de perle, montés en argent. Croix et médailles d'argent.

IMAGES DE TOUTS GENRES, splendides!

**ÉTUDES**

parfaitement réussies, tout à fait dignes de figurer comme tableaux d'églises, de chapelle, Les familles chrétiennes voudront aussi en orner leurs salons.

FOURNITURES on ne peut plus variées pour ÉCOLES ou pour BUREAUX. Livres de classe à très bon marché. Livres de prières, de messe, et de méditations, en tous genres.

**LE GUIDE**

**LE GUIDE**

**JEUNE HOMME. JEUNE FILLE.**

Voilà deux excellents livres de messe, approuvés et hautement recommandés par

**SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVÊQUE**

Et tous les Evêques de la Province.

N'oubliez pas les titres: Le Guide du Jeune Homme; Le Guide de la Jeune Fille.

**P. MASSON,**

**Libraire,**

No 185, RUE ST-JOSEPH, No 185,

Vis-à-vis de l'Église de St-Roch, Québec.

—AUSSI—

**A LA MÊME LIBRAIRIE:**

**LIVRES BLANCS!**

**LIVRES BLANCS!**

De tous les formats et de tous les prix. Excellent papier et reliure irréprochable.

**P. MASSON,** Libraire,

No 185, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Québec, 6 juillet 1882—lan.

**Déménagement**

Le soussigné désire annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son établissement ci-devant No 14, Rue Laval, au No 28, Rue Ste-Famille, Haute Ville.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et espère qu'elles voudront bien lui garder leur patronage comme par le passé.

**ED. LAROCHÈRE,**

28, Rue Ste-Famille, Haute Ville.

Québec, 17 mars 1882—3m.

**UN CONSEIL DONNÉ GRATIS.**

**IMPORTANT POUR LES FAMILLES !!**

Avant d'acheter vos provisions veuillez lire notre circulaire sur laquelle vous verrez l'échelle des "PRIX RÉDUITS."

**VINS:**

|                                 |        |                                              |
|---------------------------------|--------|----------------------------------------------|
| Bon Vin Xérès sec, à.....       | \$1 20 | mesure coloniale ou \$1 45 mesure impériale. |
| O'Podo supérieur, à.....        | \$1 12 |                                              |
| Richo Xérès de Palerme, à.....  | \$1 08 |                                              |
| Vin de Cote pur, à.....         | \$1 20 |                                              |
| Dessert (Vin Malvoisie, à.....) | \$3 35 |                                              |
| Madre Armée et Marine, à.....   | \$3 75 |                                              |
| Vin d'Espagne Oloroso, à.....   | \$2 50 |                                              |
| Xérès sec Carlton Club, à.....  | \$4 15 |                                              |
| Vin français Muscat, à.....     | \$1 60 |                                              |
| Cherry Whiskey, à.....          | \$1 40 |                                              |
| Cherry Brandy, à.....           | \$1 70 |                                              |
| Brandy Blackberry, à.....       | \$1 79 |                                              |

**NOUS AVONS UN**

**Un assortiment complet de Vins de hautes marques**

**CLAIRETS DE MARQUES CHOISIES**

**IMPORTÉS DIRECTEMENT DE BORDEAUX.**

**Cigares de la Havane, diverses marques.**

**Bons Thés Noirs et Verts !**

**DEPUIS 25 Cts PAR LIVRE EN REMONTANT.**

**EFFETS EN CANISTRES:**

Tomates, Oranges, Pêches, aux prix les plus bas, Viandes de différentes espèces, convenables pour des piqueniques, pour voyages au bord de la mer, etc., toujours en mains.

Veuillez faire une visite à notre maison et juger par vous-mêmes.

**GINGRAS & LANGLOIS,**</

LOTTERIE

Pour venir en aide à la construction de l'Eglise de Saint-David de l'Aube-Rivière.

PRÉSIDENT-HONORAIRE: Monseigneur J. D. Déziel, Ptre, curé de Lévis.  
COMITÉ D'ORGANISATION: Son Honneur le Maire de Lévis, Georges Couture, éer, président; Thomas Dunn, éer, vice-président; P. G. Dumontier, Julien Chabot, Édouard Couture, Rieanne Samson, Pré-Xavier Lemieux, Ls Cloutier, écuers.

OBJETS DE LA LOTTERIE:

|                               |       |   |       |
|-------------------------------|-------|---|-------|
| Un prix en or de.....         | \$500 | — | \$500 |
| Un prix en or de.....         | 300   | — | 300   |
| Un prix en or de.....         | 200   | — | 200   |
| Un prix en or de.....         | 100   | — | 100   |
| Un prix en or de.....         | 50    | — | 50    |
| Quatre prix en or de.....     | 25    | — | 100   |
| Dix prix en or de.....        | 10    | — | 100   |
| Vingt prix en or de.....      | 5     | — | 100   |
| Cent prix en or de.....       | 2     | — | 200   |
| Deux cents prix en or de..... | 1     | — | 200   |

TRENTE PRIX :  
30 LOTS DE TERRAIN  
De 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, évalués à..... \$200 — \$6,000  
Total des prix.....\$8,000

372 LOTS ?  
PRIX DU BILLET :  
25 CENTIMS SEULEMENT.

Le but qu'ont en vue les organisateurs de cette Loterie, étant d'aider à payer l'église de Saint-David de l'Aube-Rivière, le comité espère recevoir l'encouragement général. Toutes les précautions ont été prises pour donner satisfaction au public. Le tirage au sort aura lieu le 12 OCTOBRE prochain. Les livrets devront être renvoyés, au plus tard, à la fin de septembre. Édouard Couture, écuier, de Lévis, est le Secrétaire-Trésorier.  
Madame Veuve Pierre Bourassa, de Saint-David de l'Aube-Rivière, est l'agent général, à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées comme suit :  
Madame Veuve PIERRE BOURASSA, Agent Général, Saint-David de l'Aube-Rivière.  
On demande des agents dans toutes les paroisses  
Québec, 2 mai 1882. 508

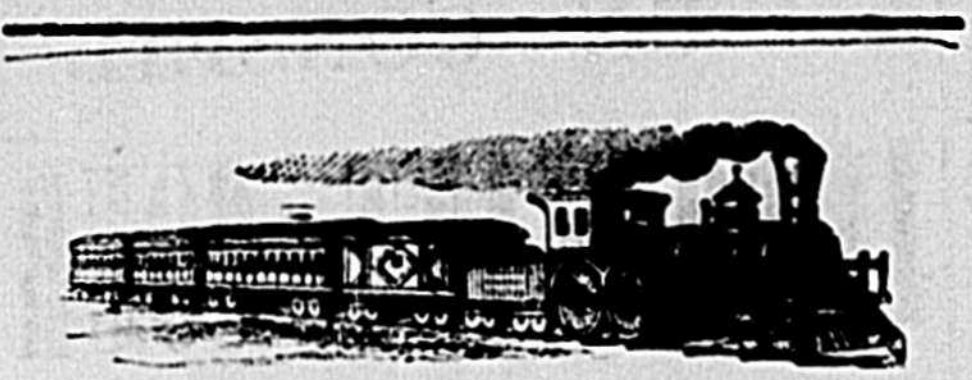
Wm. J. DONATI  
WATCH-MAKER & JEWELLER  
PRÉSENTS DE HAUT GOUT.  
Riches nouveautés !  
Horloges et Bijouteries de grande valeur  
—CHÉZ—  
Joseph Donati,  
158, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul,  
[VIS À VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An le plus riche assortiment d'horloges et de bijoux qu'il y ait dans Québec.  
M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balancière où est assis un amour doré.  
Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés.  
Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI. M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$200 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$80.  
Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.  
Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des  
PRIX TRÈS MODÉRÉS.  
Québec, 7 décembre 1881. 399

Traverse du Grand-Tronc.  
E et après le 3 courant, le steamer de la Traverse quittera  
QUÉBEC. STATION DE LEVIS.  
A. M. A. M.  
6.45 Express pour Halifax.  
10.30 Malle pour la Rivière du Loup.  
11.15 Train mixte pour Richmond.  
P. M.  
6.45 Train du marché pour la Rivière du Loup.  
8.00 Malle pour l'Ouest.  
Les samedis seulement. Les dimanches seulement.  
12.30 Malle anglaise à Rimouski et spécial à Petit Métis.  
Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.  
Québec, 5 juillet 1882. 66

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.  
Québec, 25 mars 1880. 997

Chemins de Fer

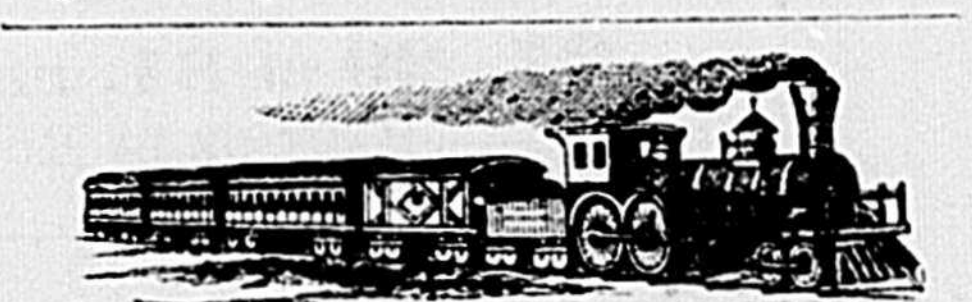


Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE  
JEUDI, 1er JUIN 1882,  
Les trains circuleront comme suit :

|                                   | MIXTE      | MALLE       | EXPRESS     | TRAIN ÉCLAIR |
|-----------------------------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| Départ de Hochelaga pour Québec   | P. M. 6.10 | P. M. 3.00  | P. M. 10.00 | A. M. 6.30   |
| Arrivée à Québec                  | A. M. 8.00 | 9.30        | A. M. 6.30  | P. M. 2.40   |
| Départ de Québec pour Hochelaga   | P. M. 5.30 | A. M. 10.10 | P. M. 10.00 | A. M. 4.00   |
| Arrivée à Hochelaga               | A. M. 8.15 | 4.40        | A. M. 6.30  | 9.10         |
| Départ de Hochelaga pour Joliette | P. M. 5.15 |             |             |              |
| Arrivée à Joliette                | 7.40       |             |             |              |
| Départ de Joliette pour Hochelaga | A. M. 6.00 |             |             |              |
| Arrivée à Hochelaga               | 8.50       |             |             |              |

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.  
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.  
Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.  
En connection avec le Chemin de Fer Pacifique pour Ottawa.  
BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES  
BUREAU DES BILLETS :  
13, Place d'Armes, {MONTREAL.  
202, Rue St. Jacques, {  
Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.  
Chemin de Fer du Pacifique Canadien, OTTAWA.  
L. A. SENECALE, Surintendant Général.  
Québec, 5 juin 1882.

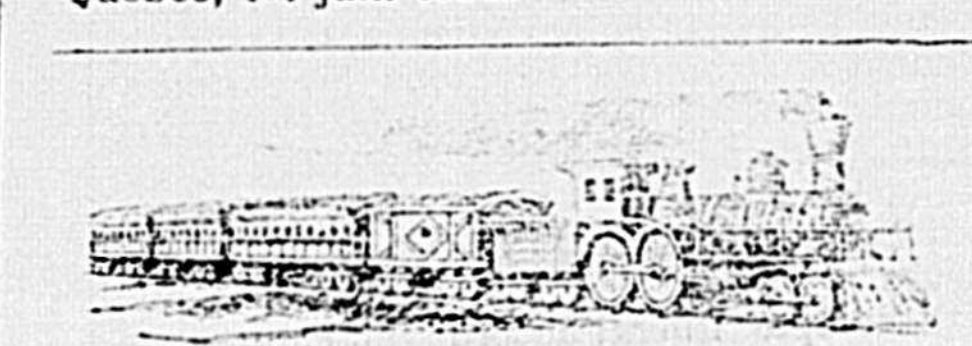


CHEMIN DE FER

Québec et du Lac St-Jean

E et APRES JEUDI, 1er JUIN, les trains circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés).

|                                                                                                                                 | MIXTE      | MALLE      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Quitteront la Station du Palais à Québec.                                                                                       | 9.15 A. M. | 5.15 P. M. |
| Arriveront à St-Raymond                                                                                                         | 12.15      | 7.15       |
| Quitteront Saint-Raymond                                                                                                        | 6.45 A. M. | 7.40 P. M. |
| Arriveront à Québec                                                                                                             | 8.45       | 10.35      |
| Arrêt à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, St-Gabriel, Ste-Catherine, Lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis. |            |            |
| Le service des trains se fera sur l'heure de Montréal.                                                                          |            |            |
| Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer du Nord, au Palais.                                   |            |            |
| Des omnibus relient les trains à St-Ambroise, pour la Petite Lorette.                                                           |            |            |
| Des omnibus de retour les samedis, au prix d'un passage simple de première classe.                                              |            |            |
| J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.                                                                                              |            |            |
| MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'Hôtel St-Louis.                                                        |            |            |
| Québec, 1er juin 1882.                                                                                                          |            | 366        |



CHEMIN DE FER

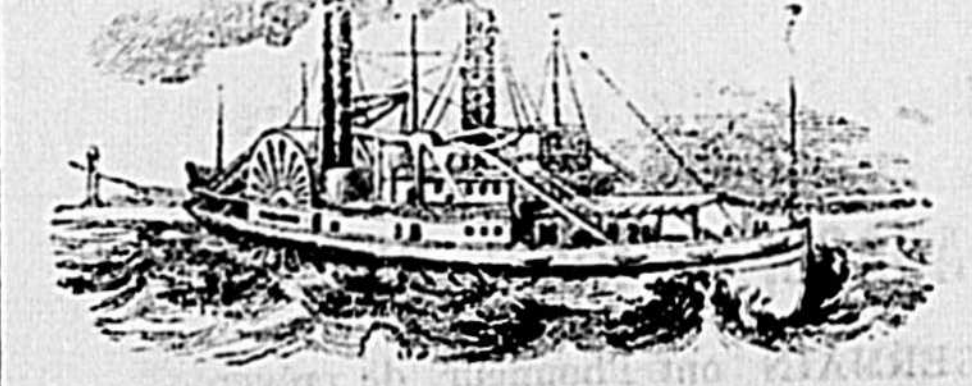
INTERCOLONIAL.

1882—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ—1882

E et après LUNDI, 3 JUILLET, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :  
Laisseront la Pointe Lévis  
Heure du Chemin de Fer. Québec.  
Train d'Express pour Halifax et St-Jean..... 7.30 A. M. 7.15 A. M.  
Train d'Accommodation et de la Malle..... 11.15 A. M. 11.00 A. M.  
Train de Fret..... 7.30 P. M. 7.15 P. M.  
Arriveront à la Pointe Lévis.  
Train d'Express d'Halifax et de St-Jean..... 3.60 P. M. 8.35 P. M.  
Train d'Accommodation et de la Malle..... 1.10 P. M. 12.55 P. M.  
Train de Fret..... 5.15 A. M. 8.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St-Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St-Jean.  
Bureau du C de F. Moncton, N. B. 27 juin 1881.  
D. POTTINGER, Surintendant en chef.  
Québec, 3 juillet 1882. 1105

COMPAGNIE DU SAINT-LAURENT



Le vapeur "Saguenay,"

Capt. M. LECOURS,  
JUSQU'À nouvel ordre partira du quai St-André, les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arrêtera en allant et revenant à la Baie St-Paul, Ile-aux-Coudres, Eboulements, Malabar, Cap à l'Aigle, (si la chose est praticable), Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.  
Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, qui est St-André.  
G. GABOURY, secrétaire.  
Québec, 25 mai 1882. F

\$10 A \$1,000 DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tous les choses. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers, 17, Rue Wall, New-York.

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mails CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1882

LES lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

| VAISSEAUX.         | TONNAGE. | COMMANDANTS.          |
|--------------------|----------|-----------------------|
| NUMIDIAN.....      | 6100     | en construction.      |
| PARISIAN.....      | 5400     | Capt. J. Wylie.       |
| SARDINIAN.....     | 4200     | Lt. Dutton, R. N. R.  |
| CIRCASSIAN.....    | 3400     | Lt. Smith, R. N. R.   |
| POLYNESIAN.....    | 4200     | Capt. R. Brown.       |
| COREAN.....        | 4000     |                       |
| GRECIAN.....       | 3600     | Capt. Legallais.      |
| SARMATIAN.....     | 3600     | Capt. A. Ard.         |
| BUENOS AYREAN..... | 3800     | Capt. N. McLean.      |
| CANDIANIAN.....    | 3000     | Capt. H. Wylie.       |
| PRUSSIAN.....      | 3000     | Capt. J. Ritchie.     |
| MORAVIAN.....      | 2650     | Capt. J. Graham.      |
| PERUVIAN.....      | 3400     | Capt. Barclay.        |
| CASPIAN.....       | 3200     | Capt. Trocks.         |
| HIBERNIAN.....     | 3400     | Lt. Archer, R. N. R.  |
| NOVA SCOTIAN.....  | 3300     | Capt. Richardson.     |
| AUSTRIAN.....      | 2700     | Capt. J. Wylie.       |
| NESTORIAN.....     | 2700     | Capt. J. G. Stephens. |
| MARITIMAN.....     | 3150     | Capt. Home.           |
| CANADIAN.....      | 2900     | Capt. J. Mitter.      |
| CORINTHIAN.....    | 2000     | Capt. Jas. Scott.     |
| PHOENICIAN.....    | 2600     | Capt. Menzies.        |
| WALDESIAN.....     | 2350     | Capt. Stephens.       |
| LUCERNE.....       | 3800     | Capt. Kerr.           |
| ACADIAN.....       | 1350     | Capt. Cabot.          |
| NEWFOUNDLAND.....  | 1500     | Capt. Mylius.         |

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et Québec chaque SAMEDI, arrêtaient à Lough Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

De Québec :

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| HIBERNIAN.....  | Sam. 1 juillet. |
| CIRCASSIAN..... | 8               |
| PERUVIAN.....   | 15              |
| PARISIAN.....   | 22              |
| SARMATIAN.....  | 29              |
| POLYNESIAN..... | 5 août.         |
| SARDINIAN.....  | 12              |

Prix du passage de Québec :  
Cabine.....\$70.00 et \$80.00  
Suivant les accommodements.  
Cabine secondaire.....\$40.00  
Entrepont.....25.00

Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore, doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

|                   |            |
|-------------------|------------|
| AUSTRIAN.....     | 3 juillet. |
| NOVA SCOTIAN..... | 17         |
| PHOENICIAN.....   | 31         |
| HIBERNIAN.....    | 14 août.   |

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :  
Cabine.....\$20  
Cabine secondaire.....\$15  
Entrepont.....\$6

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUEBEC, doivent partir de Québec pour Glasgow :  
BUENOS AYREAN.....25 juin.  
GRECIAN.....3 juillet.  
LUCERNE.....10  
CANADIAN.....17

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.  
On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.  
Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI matin, à NEUF heures précises.  
Pour de plus amples informations s'adresser à ATLANS, RAE & CIE, Agents.  
Québec, 28 juin 1882. H

Ligne de Steamers

DE LA Méditerranée et New-York !!  
ES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT :  
EGADI, SOLUNO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,  
de 2500 à 4000 tonnes, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.  
Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vaisseaux SUPÉRIE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK à :

Gibraltar, Malte, Gènes, Naples, Messine, Palerme et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR. La route suivie se trouvant à près de 500 milles au Sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne Italienne est généralement favorisée par du beau temps.  
Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuyeux par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.  
Les prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome dans le mois de juin 1882.  
Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer.  
Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Broadway, New-York.

A Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada.  
No 113, Rue St-Pierre.  
Québec, 7 septembre 1881—199. O

CREDIT PAROISSIAL

268, Rue Notre-Dame, Montréal

C. B. Lanctot,

IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise

DE TOUS GENRES

MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Detail et Gros

De Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

Cierges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandelles de cire, Braize-encens, Chapelles, Images, Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels. Mérimos à Soutanes, Says noirs, Draps noirs, Toiles, Soirées de toutes couleurs et qualité, Etoiles à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glans, Bouquets brodés or, etc., etc. Candélabres et lustres en Cristalle, Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, divers objets d'arts, de fantaisie, religieux, etc.

LES PRIX SONT DES PLUS RÉDUITS ET SERONT FOURNIS SUR DEMANDE.

C. B. Lanctot, 268, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Québec, 10 juin 1882—199.

KENDALL'S SPAVIN CURE.  
LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.  
LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES :  
Hamilton, Mo., 14 juin 1881.  
B. J. KENDALL & CIE.  
Messieurs,  
La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colosses, des esquilles, des excroissances ou d'autres déformités des os; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années.  
Votre très respectueux P. V. CRIST.

DU "PRESS" D'ONTARIO, NEW-YORK.  
Océania, New-York, 6 Janvier 1881.  
De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie, d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance.  
A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval attaqué d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire n'aurait pu examiner l'animal dernièrement, n'aurait pu trouver trace d'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses maladies, qu'il prie beaucoup et dont il ne se départirait pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN EMINENT MEDECIN.  
Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.  
Dr J. B. KENDALL & Cie, Messieurs :—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été boîlé pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute honte et toute tumeur, ainsi qu'un gros sucs qu'avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.  
Respectueusement,  
H. A. BERTOLETT, M. D.  
"KENDALL'S SPAVIN CURE."  
Fremont, Ohio, 25 janvier 1881.  
Dr B. J. Kendall & Cie. Messieurs :—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant \$4,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré inguérissable, et fini par mourir. En dernier ressort, je conseillai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux; la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.  
Sincèrement,  
JAMES A. WILSON, Ingénieur civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.  
SUR LA CHAIR HUMAINE  
Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certains qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.  
Prix, \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt.  
En vente chez tous les Pharmaciens.

LE MAGNIFIQUE VAPEUR "Laurentides,"  
Capt. E. FORTIER.  
Commencera le 17 JUIN prochain, ses voyages entre Québec et Ste-Anne, TOUS LES JOURS A 6 H. A. M., EXCEPTÉ LES MARDIS ET SAMEDIS.  
On les voyages suivront les heures de la marée.  
FAISANT un voyage régulier tous les Dimanches, à partir du 18 courant. Le départ aura lieu à 6 HEURES du matin, et pour aller et retour sera de CINQUANTE CENT le jour.  
Nous annonçons au public que le vapeur Laurentides a subi de grandes réparations dans sa coque; ayant une bouillie neuve, il aura par conséquent une vitesse inaccoutumée jusqu'à ce jour.  
Il s'occupera aussi des pèlerinages engagés d'avance. Il délire toute compétition tant sous le rapport du prix que du confort.  
Capt. E. FORTIER.  
V. POTVIN, Agent, No 11, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.  
Maison POTVIN & GAUMOND, Marchands-Epiciers, Québec, 12 juin 1882—2m. 548

LE CHAPEAU NOUVEAU GENRE !  
"THE ISTHMAIN"  
EN COULEURS ASSORTIES, Pour un négligé.  
Aussi  
Un assortiment considérable et varié de Chapeaux en feutre et en soie les plus à la mode, à des prix qui conviennent à tout le monde.  
ET  
Quelques Pardessus en tweed imperméable à l'eau très fins et Parapluies de soie.  
Escompte de 5 0/0 sur tous les achats au comptant.  
JAMES C. PATERSON  
27, RUE BUADE.  
Québec, 5 mai 1882. 1062

J. & W. REID,  
FABRIQUANTS DE PAPIER  
A LA PAPETERIE DE LORETTE  
FABRIQUENT  
le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.  
A la Papeterie du Pont Rouge  
On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.  
MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries.  
Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.  
Québec, 11 septembre 1880. A

LYMAN, FILS & CIE,  
Montreal P. Q., Agents généraux.  
Québec, 25 février 1882—199. 468

GRANDE REDUCTION

Vente sans réserve !!

RABAIS EXTRAORDINAIRE !!  
Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir un immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui délie toute comparaison.  
C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboues, Encensoirs, Burettes, etc., etc.  
Ainsi que toutes sortes de :

Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Fleurs de toutes sortes, Apprêts pour fleurs

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leurs achats d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants :  
Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes. Livres blancs pour la comptabilité. Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

Un Escompte de 10 pour 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, 177, Rue Saint-Joseph, Québec, Québec, 25 octobre 1881. 1103

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DE TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 9d., 11s. 2s., et 33s. chaque boîte et par, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

|             |                     |
|-------------|---------------------|
| CANADA      | Un an.....\$6.00    |
| ETATS-UNIS. | Six mois.....3.00   |
|             | Trois mois.....1.50 |

ANGLETERRE.....

|                   |    |
|-------------------|----|
| Un an.....25s     | 6s |
| Six mois.....12s  | 6s |
| Trois mois.....6s | 6s |

FRANCE.....

|                   |        |
|-------------------|--------|
| Un an.....40      | Francs |
| Six mois.....20   | Francs |
| Trois mois.....10 | Francs |

TARIF DES ANNONCES.